

CONCOURS Découvrez la vraie nature du Canada

RÈGLEMENT DU CONCOURS (ci-après le « Règlement »)

Le concours « **Découvrez la vraie nature du Canada** » (ci-après le « **Concours** ») est organisé par Transat Tour Canada Inc. faisant affaire sous Air Transat (ci-après l'« **Organisateur** »). Le Concours se déroule à compter du 22 mai 2019, à 00 h 01, heure française (ci-après la « **Date d'ouverture du Concours** »), et se termine le 16 juin 2019 à 23 h 59, heure française (ci-après la « **Date de clôture du Concours** »).

1. ADMISSIBILITÉ

La participation au Concours est entièrement gratuite et sans obligation d'achat.

Le Concours s'adresse à toute personne résidant en France (DOM-TOM compris) et ayant atteint l'âge de la majorité (18 ans) à la Date d'ouverture du Concours, à l'exception des employés, des agents et des représentants de l'Organisateur, de ses filiales, de ses sociétés affiliées, de ses agences de publicité ou de promotion, des fournisseurs de matériel, de prix et de services reliés au présent Concours et de tout autre intervenant directement relié à la tenue du Concours, ainsi que toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.

Il ne sera admis qu'une seule participation par personne (même nom, même adresse) et par adresse email (même adresse email) sur toute la durée du Concours. L'« Organisateur » se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect de cette règle.

Toute inscription comprenant une ou des informations incomplètes ou erronées, volontairement ou non, ou réalisés sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle.

La participation au Concours repose sur le consentement libre et éclairé du participant sous sa seule et unique responsabilité.

2. COMMENT PARTICIPER

2.1 Pour participer au Concours, il est nécessaire de disposer d'un accès à internet et de disposer d'une adresse électronique valide. L'accès au Concours se fait exclusivement sur internet.

Pour participer au Concours, le participant (ci-après le « Participant ») devra :

- renseigner un formulaire d'inscription en indiquant obligatoirement son prénom, son nom, son adresse e-mail. L'adresse postale, le code postal, la ville de résidence, le pays, le numéro de téléphone et la date de naissance sont optionnels. Les coordonnées précisées lors de son inscription seront celles utilisées pour le contacter pour lui annoncer son gain ;

- cocher la case « J'ai atteint l'âge de la majorité dans mon pays de résidence, j'ai lu et j'accepte le règlement du concours » ;

- valider définitivement sa participation en cliquant sur le bouton « Participer », pendant les dates de validité de la phase du Concours mentionnées ci-dessus.

2.2 Le Participant accepte de recevoir des offres commerciales de la part d'Air Transat s'il coche la case correspondante sur le formulaire d'inscription.

3. **PRIX**

Un (1) prix (ci-après le « **Prix** ») sera attribué.

- 3.1 Le prix proposé (ci-après le « **Prix** ») consiste en deux (2) vols aller-retour en classe Économie Standard pour le Gagnant et un accompagnateur de son choix, en partance d'un des principaux aéroports français desservis par Air Transat vers une destination canadienne suivante Montréal, Toronto, Calgary ou Vancouver, au choix du Gagnant, selon la disponibilité et le programme de vols d'Air Transat, à utiliser entre le 30 juin 2019 au 30 juin 2020 (date du vol retour en France), avec des interdictions de voyager entre du 17 décembre 2018 au 7 janvier 2019
- 3.2 Le transport vers l'aéroport de départ est à la charge du Gagnant et de son accompagnateur. Le Prix n'inclut pas l'hébergement ni les dépenses personnelles, ni plus généralement tout élément non inclus dans le prix du vol aller/retour gagné.
- 3.3 La valeur maximale de chaque Prix est de 3 000\$ CAD. Aucune monnaie en espèce ou crédit ne sera remise au Gagnant si la valeur du Prix choisi par ce dernier est inférieure à 3 000\$ CAD.

4. **CONDITIONS RATTACHÉES AUX PRIX**

- 4.1 Le Gagnant et son accompagnateur doivent voyager ensemble à l'aller et au retour. Les préparatifs de voyage seront organisés par le Gagnant.
- 4.2 Les réservations sont sujettes à la disponibilité d'Air Transat au moment de la réservation. Les conditions générales d'Air Transat sont applicables. Les taxes sont inclus dans le Prix. Les autres surcharges éventuelles, frais d'aéroport, frais d'assurance, dépenses personnelles, assurance voyage personnelle et documentation de voyage ne sont pas inclus dans le Prix. L'Organisateur recommande fortement au Participant sélectionné de souscrire une assurance voyage au moment de la réservation.
- 4.3 À la date du voyage, le Gagnant et son accompagnateur doivent légalement avoir le droit de quitter la France et d'y retourner et doivent avoir légalement le droit d'entrer et de quitter le Canada. Ces derniers sont entièrement responsables d'obtenir à leurs frais toute documentation nécessaire au voyage requise par les autorités concernées, incluant, mais sans s'y limiter, les visas, passeports et certificats de vaccination. Ceux-ci doivent être obtenus avant le départ. Le Gagnant et son compagnon de voyage doivent respecter les dates de validité du Concours et accepter les options proposées par l'Organisateur, si cela s'avère nécessaire. Aucune prolongation du séjour ne sera permise.
- 4.4 Toutes les dépenses personnelles du Gagnant et de son compagnon de voyage relèvent de leur unique responsabilité. Le Gagnant et son accompagnateur sont responsables de leur propre transport au départ et à l'arrivée de l'aéroport international de départ. L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour tout report, retard ou annulation du vol pour toute raison que

ce soit, dont, notamment, mais sans s'y limiter, les conditions climatiques, le bris ou le défaut d'équipement.

- 4.5 Le Prix offert doit être accepté tel qu'offert et n'est ni échangeable, ni remboursable, ni transférable ou monnayable.

5. TIRAGES

- 5.1 Le tirage sera effectué le 24 juin 2019 aux bureaux d'Air Transat, situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal, Québec, Canada, H2X 4C2, par un représentant d'Air Transat.

- 5.2 Au total, un (1) tirage au sort sera fait parmi toutes participations effectuées par les Participants entre la Date d'ouverture du Concours et la Date de clôture du Concours, conformes au Règlement et qui n'auront pas été exclues conformément à l'article 2 du présent Règlement.

6. RÉCLAMATION DU PRIX

- 6.1 Afin d'être déclaré Gagnant, le Participant sélectionné doit :

6.1.1 être joint par téléphone par l'Organisateur du Concours dans les quarante-huit (48) heures suivant le tirage. S'il est impossible de rejoindre le Participant sélectionné par téléphone dans les quarante-huit (48) heures suivant le tirage, tous ses droits au prix seront déçus et l'Organisateur procédera à un nouveau tirage.

6.1.2 remplir et signer le formulaire de déclaration (ci-après le « **Formulaire de déclaration** ») qui lui sera transmis par l'Organisateur et lui retourner dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de celui-ci.

- 6.2 La désignation du Gagnant se fera au plus tard dans les trente (30) jours suivant la date de tirage.

À défaut de respecter l'une ou l'autre des conditions mentionnées ci-dessus ou toute autre condition prévue au présent Règlement, le Participant sélectionné sera disqualifié et le Prix qui lui aura été attribué sera déchu. Dans les jours suivant la réception du Formulaire de déclaration dûment rempli, l'Organisateur responsable de l'administration du Concours communiquera avec le Gagnant pour l'informer de la manière dont son prix lui sera remis.

7. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- 7.1 De temps à autre, l'Organisateur peut, avec le consentement du Participant, utiliser les renseignements personnels que ce dernier lui a fournis, dans le but de :

7.1.1 communiquer avec le Gagnant afin que ce dernier prenne possession du prix ;

- 7.1.2 communiquer directement avec le Participant relativement aux produits et services offerts par l'Organisateur, dont des offres spéciales et de l'information sur les services de voyages;
 - 7.1.3 effectuer un sondage relativement à l'efficacité du site Internet, de la publicité et des efforts de vente faits par l'Organisateur.
- 7.2 Pour obtenir de plus amples informations quant à l'utilisation des renseignements personnels par l'Organisateur, tel que décrit dans la *Politique sur la protection des renseignements personnels et respect de la vie privée* adoptée par Transat Tour Canada Inc. et ses sociétés affiliées, le Participant est invité à visiter le site Internet www.airtransat.fr

8. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 8.1 L'Organisateur du Concours se réserve le droit de disqualifier un Participant ou d'annuler sa participation s'il participe ou tente de participer au présent Concours d'une manière qui n'est pas conforme au présent Règlement. Ce Participant pourrait être confié aux autorités judiciaires compétentes. Toute décision de l'Organisateur du Concours à l'égard de cet aspect du Concours est finale.
- 8.2 En participant à ce Concours, le Gagnant consent, sans recevoir de compensation additionnelle, à ce que ses nom, prénom, adresse postale, voix, commentaires, photographies et/ou autre ressemblance soient utilisés à des fins publicitaires ou promotionnelles par l'Organisateur.
- 8.3 Ce Concours est assujéti aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux du Canada et aux dispositions d'ordre public applicables en France.
- 8.4 Les participations incomplètes, reçues après la Date de clôture du Concours, perdues, non conformes de quelque manière que ce soit ou envoyées par une méthode non autorisée sont réputés nulles et ne seront pas acceptées lors du tirage.
- 8.5 Le Concours est géré par l'Organisateur. L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité pour tout problème ou panne de ligne de réseau, de système d'ordinateur en ligne, de téléphone périphérique, de logiciel, de serveur, de fournisseur, d'e-mail, de navigateur ou pour tout problème technique qui pourrait se produire, incluant, sans s'y limiter, un problème de transmission ou de non transmission, et ce, peu importe la cause. L'Organisateur n'est aucunement responsable de la circulation d'information erronée ou inexacte, qu'elle soit causée par les utilisateurs du site Internet ou par l'équipement et/ou par les programmes associés avec ou utilisés par le Concours, ou en raison d'une erreur technique ou humaine qui aurait pu se produire lors du déroulement du Concours. L'Organisateur n'assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, perte, défaut relativement à l'opération ou à la transmission, panne des lignes de communication, vol ou destruction. L'Organisateur n'est pas responsable des blessures ou dommages qui pourraient résulter de la tenue du Concours. L'Organisateur se réserve le droit de détruire tous les documents afférents au Concours une fois que le délai de conservation exigé par la loi est expiré. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de remettre le Concours à n'importe quel moment, sans préavis, si un facteur quelconque empêche le déroulement du Concours en vertu du présent Règlement ou en conformité avec toute loi, règlement ou politique de n'importe quelle entité ayant juridiction sur l'Organisateur.
- 8.6 En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises par écrit à l'Organisateur dans un délai d'un mois après la Date de clôture

du Concours (cachet de la poste faisant foi). Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable par l'Organisateur sera porté devant les Tribunaux compétents.

- 8.7 En participant au Concours, le Participant reconnaît avoir lu et compris le présent Règlement et accepte d'être lié par celui-ci et de s'y conformer. Le Participant atteste que le Règlement est compréhensible et raisonnablement disponible pour consultation.

9. TRAITEMENT DES DONNEES

L'Organisateur du Concours s'engage à ce que les informations collectées pendant toute la durée du Concours lui soient destinées exclusivement aux fins de gestion des participations et utilisées dans le strict respect de la loi et règlement applicables pour la protection de la vie privée

Tous les participants ont un droit d'accès et de vérification de leurs données à caractère personnel. Les Participants disposent d'un droit d'accès, de modifications, d'opposition, de rectification et de suppression sur les données personnelles collectées par l'Organisateur du Concours.

Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse relationsclientele@transat.com.